



Des finances publiques belges à la peine

Le Bureau fédéral du Plan estime le déficit public à 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022. À politique inchangée, il reste proche de 5 % durant les cinq prochaines années sous l'effet des crises multiples, de l'inflation et des refinancements de diverses politiques. C'est ce qu'il ressort de ses nouvelles perspectives économiques pour la période 2022-2027.

Des dépenses qui s'accumulent

Les finances publiques sont fortement sollicitées par la superposition des crises actuelles : aux coûts des inondations de 2021 et de la gestion du COVID-19 s'ajoutent les mesures de soutien et autres dépenses en lien avec la crise énergétique et la guerre en Ukraine. En outre, la forte poussée inflationniste a des impacts directs et indirects plus importants sur les dépenses que sur les recettes publiques.

Tous ces développements interviennent alors que les autres dépenses publiques sont à la hausse depuis la suspension des contraintes liées à la surveillance budgétaire européenne. Des nouvelles dépenses pluriannuelles sont budgétées par les gouvernements fédéral et régionaux pour répondre aux défis sociétaux. Citons le relèvement progressif des pensions minimales et autres minima sociaux, le refinancement des soins de santé, les accords sectoriels infirmiers, les plans de relance et le refinancement de la Défense. Ceci s'ajoute aux coûts croissants liés au vieillissement démographique et à la remontée des charges d'intérêts de la dette publique.

Des déficits à dimension variable selon les niveaux de pouvoir

La plus grande partie du déficit public est imputable à l'ensemble formé par le pouvoir fédéral et la sécurité sociale et ce déficit s'accroîtra à moyen terme (jusqu'à -4,3 % du PIB en 2027). Les Communautés et les Régions sont majoritairement financées par des dotations indexées et sont dès lors relativement protégées des effets de l'inflation. Elles supportent toutefois le coût des crises actuelles et investissent dans diverses politiques, notamment via leurs plans de relance. Leurs déficits restent plus élevés qu'avant la crise du COVID-19, à l'exception de la Communauté flamande qui est en bonne voie de rétablir son équilibre

budgétaire à un horizon de cinq ans. Le déficit de la Région wallonne recule également mais reste non négligeable (-0,3 % du PIB en 2027). La Communauté française et la Région de Bruxelles-Capitale enregistreraient un déficit pratiquement stable à partir de 2023 (aux alentours de -0,2 % du PIB).

Un taux d'endettement qui repart à la hausse dès 2023

Le choc inflationniste a un effet favorable en ce sens qu'il érode le ratio d'endettement. Combiné à la forte reprise économique de 2021, il fait revenir la dette de 113 % du PIB en 2020 à 104 % en 2022. Toutefois, le taux d'endettement repart à la hausse en 2023 vu les déficits élevés. En 2026, il dépasserait même son pic de 2020, année marquée par la crise sanitaire.

Saskia Weemaes, Commissaire a.i. au Bureau fédéral du Plan : « À la superposition des crises actuelles vient se rajouter le besoin de financement de politiques nouvelles, sans oublier le coût du vieillissement et la remontée des taux d'intérêt. Il revient aux autorités de ramener progressivement le déficit à des niveaux compatibles avec une stabilisation voire une réduction du taux d'endettement. Sans cela, la situation budgétaire pourrait devenir intenable à moyen terme en cas de nouvelle dégradation du contexte économique ou de remontée rapide des taux d'intérêt. »

La présentation générale des perspectives fait l'objet d'un communiqué de presse distinct.

Ces "Perspectives économiques 2022-2027" ont été élaborées en tenant compte des informations disponibles au 3 juin 2022.